



Assemblée générale

Distr. générale
3 août 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 9 de l'ordre du jour provisoire*
Rapport du Conseil économique et social

Prix des Nations Unies en matière de population pour 2010

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le prix des Nations Unies en matière de population, que l'Assemblée a créé par sa résolution 36/201. Ce rapport porte sur l'année 2010 et a été établi conformément à la décision 1982/112 du Conseil économique et social.

* A/65/150.



Rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le prix des Nations Unies en matière de population pour 2010

I. Introduction

1. Le 17 décembre 1981, l'Assemblée générale a adopté la résolution 36/201, intitulée « Création du prix des Nations Unies en matière de population ». Ce prix est décerné chaque année à une ou plusieurs personnes, une ou plusieurs institutions ou une combinaison de personnes et d'institutions, afin de récompenser le travail qui a le plus contribué à sensibiliser l'opinion aux questions de population ou à trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans ce domaine.
2. C'est le Comité d'attribution du prix des Nations Unies en matière de population qui choisit les lauréats. Ce comité est composé des représentants de 10 États Membres de l'Organisation des Nations Unies élus par le Conseil économique et social pour une période de trois ans.
3. Par sa décision 41/445, l'Assemblée générale a modifié le paragraphe 1 de l'article 2 du règlement régissant l'attribution du prix de façon que celui-ci puisse être décerné à la fois à une personne et à une institution.
4. Par sa décision 1987/129, le Conseil économique et social a modifié en conséquence le règlement intérieur du Comité d'attribution du prix.
5. Les pays suivants sont actuellement membres du Comité : Bangladesh, Égypte, Ghana, Guatemala, Jamaïque, Malaisie, Nicaragua, Norvège, République tchèque et République-Unie de Tanzanie.
6. À sa première séance ordinaire, le 19 février 2010, le Comité a élu l'Ambassadeur Hamidon Ali (Malaisie) à sa présidence pour l'année 2010.

II. Prix des Nations Unies en matière de population pour 2010

7. Pour 2010, le Comité a reçu 28 candidatures remplissant les conditions requises, 15 dans la catégorie personnes et 13 dans la catégorie institutions. Le 9 mars 2010, conformément au mandat qui lui avait été confié par l'Assemblée générale et après un examen minutieux des candidatures, le Comité a désigné les lauréats pour 2010 : M. William Henry (Bill) Gates III et M^{me} Melinda French Gates (États-Unis d'Amérique) dans la catégorie personnes et le Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement dans la catégorie institutions.
8. Le Comité a retenu M. Gates et M^{me} French Gates pour les réalisations exemplaires grâce auxquelles ils ont : a) redessiné les contours de l'action philanthropique et engagé une action publique et privée consacrée à la concrétisation de l'idée selon laquelle toutes les vies humaines se valent et que ceux qui sont le plus dans le besoin doivent pouvoir accéder aux voies qui mènent à la réussite; b) fait de la Fondation Bill et Melinda Gates la plus grande fondation à gestion privée au monde, qui déploie ses activités dans plus de 100 pays et se situe à l'avant-garde dans les domaines de la santé mondiale et du développement mondial,

s'agissant en particulier de promouvoir l'excellence en matière d'assistance sur les questions de population, notamment en concevant des solutions innovantes et intégrées dans les domaines de la santé génésique, de la planification de la famille et de la santé maternelle et néonatale; c) créé toujours plus de possibilités de se soigner et de s'instruire, contribuant ainsi à sauver des millions de vies humaines et à permettre à des millions d'autres personnes de mener une vie productive; et d) mené une action résolue de plaidoyer public à l'échelle mondiale qui a servi de moteur aux efforts menés au plan national pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

9. M. Gates et M^{me} French Gates sont les cofondateurs et Coprésidents de la Fondation Bill et Melinda Gates. M. Gates est un magnat et philanthrope américain qui, jusqu'en 2000, était Président-Directeur général de Microsoft, l'entreprise de fabrication de logiciels qu'il avait fondée avec M. Paul Allen. M^{me} French Gates est titulaire d'une licence d'informatique et d'économie de Duke University (1986) et d'une maîtrise en gestion de l'entreprise de la Fuqua School of Business de la même université (1987).

10. M. et M^{me} Gates s'intéressaient depuis de nombreuses années au parcours professionnel et philanthropique impressionnant de deux grands magnats américains aujourd'hui disparus, Andrew Carnegie et John D. Rockefeller. Ils ont étudié la vie et l'œuvre de ces deux philanthropes qui sont devenus pour eux une source d'inspiration. Partant du principe très simple que toutes les vies humaines se valent, ils ont employé leurs moyens financiers à faire en sorte qu'il n'y ait plus des milliards de personnes éternellement dans l'impossibilité de mener une vie saine et productive. Leur stratégie repose en partie sur la conviction que des familles en meilleure santé, à l'abri du paludisme et de la pauvreté extrême, ne mettraient pas plus d'une demi-génération pour modifier leurs habitudes et avoir moins d'enfants. Par un financement direct et par l'apport de fonds de démarrage qui suscitent la participation d'autres donateurs, M. et M^{me} Gates ont incité le secteur privé à s'impliquer davantage dans l'action philanthropique. Ils ont apporté leur appui d'abord à l'éducation et à la santé, deux domaines qu'ils estiment d'une importance capitale pour la lutte contre la pauvreté. M. et M^{me} Gates sont des habitués des grandes rencontres internationales au cours desquelles des décideurs, des faiseurs d'opinion et des magnats de la finance se retrouvent pour échanger leurs points de vue sur la situation économique de la planète, notamment le Forum économique mondial de Davos (Suisse).

11. De nombreuses activités en rapport avec la population ont bénéficié de l'action philanthropique de M. et M^{me} Gates, en particulier par l'entremise de la Fondation Bill et Melinda Gates.

12. M. Gates est le récipiendaire de nombreuses distinctions honorifiques, dont le titre de chevalier honoraire décerné par la Reine Elizabeth II en 2005, le prestigieux prix du Prince des Asturies pour la coopération internationale, décerné par l'Espagne en 2006, l'ordre de l'Aide aztèque (Mexique) et nombre de doctorats *honoris causa* de grandes universités, celle de Harvard notamment. M. Gates est considéré comme l'une des personnes qui ont exercé le plus d'influence sur la société aux XX^e et XXI^e siècles.

13. Le Comité du prix des Nations Unies en matière de population a retenu le Forum asiatique de parlementaires sur la population et le développement pour son travail d'avant-garde consistant à : a) conférer aux parlements de la région de l'Asie et du Pacifique un rôle plus important dans la réalisation des objectifs de la

Conférence internationale sur la population et le développement, par l'entremise de comités parlementaires nationaux sur la population et le développement, qui servent désormais de modèle à l'échelle mondiale; b) contribuer à l'instauration de forums parlementaires régionaux en Afrique et en Europe; c) favoriser l'action parlementaire en matière de population et de développement en facilitant le dialogue tant à l'intérieur des parlements qu'entre ceux-ci; et d) renforcer les connaissances des parlementaires et leur aptitude à promouvoir, élaborer et adopter des lois sur la population et le développement, la santé génésique, la planification de la famille, le VIH/sida, la pauvreté, les questions relatives à la jeunesse, l'égalité entre les sexes et l'élimination de la violence contre les femmes.

14. Le Forum, qui est un organisme de coordination des comités nationaux de parlementaires sur la population et le développement dans la région de l'Asie et du Pacifique, a été créé en 1981, lors de la Conférence asiatique de parlementaires sur la population et le développement, à Beijing. Il regroupe 25 comités nationaux et dispose de bureaux dans 13 pays. Il s'est doté de deux comités permanents, l'un sur les femmes et l'autre sur la population et la sécurité alimentaire. Son objectif principal est d'informer, d'éduquer, d'innover et de faire participer les élus à l'examen des questions relatives à la population et au développement. Le Forum était candidat au prix des Nations Unies en matière de population pour 2006.

15. Les activités du Forum sont axées sur l'information, l'éducation, l'innovation et la participation des parlementaires et autres élus à l'examen des questions relatives à la population et au développement, notamment à la santé génésique, la planification de la famille, la sécurité alimentaire, les ressources en eau, le développement durable, le vieillissement, l'urbanisation, les migrations internes et internationales, le VIH/sida, la démarginalisation des femmes et l'égalité et l'équité entre les sexes. Dans le cadre d'un projet novateur, de « plaidoyer personnel auprès des parlementaires », qui bénéficie du soutien de la Fondation Hewlett, des spécialistes du travail de plaidoyer ont organisé des débats avec des parlementaires de cinq pays. Le Forum a accordé la priorité à la promotion d'un dialogue fructueux sur les questions de population et de développement entre les jeunes et les parlementaires.

16. La promotion par le Forum de la notion de comités nationaux de parlementaires sur la population et le développement fait désormais figure de modèle à l'échelle mondiale. À ce niveau, le Forum a contribué à la création d'un Forum de parlementaires africains et arabes sur la population et le développement et d'un Forum parlementaire européen sur la population et le développement. Il a aussi aidé à la promotion de législations visant à éliminer la violence contre les femmes dans divers pays d'Asie. Le Forum joue un rôle capital dans la diffusion du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et dans l'élaboration des législations nationales sur les questions relatives à la population et au développement. Le Forum a organisé à l'intention des parlementaires des manifestations sur des questions connexes aboutissant à l'adoption de nouvelles lois sur le VIH/sida par les gouvernements du Cambodge, de l'Indonésie, des Philippines et de Sri Lanka, à l'approbation par le Gouvernement indonésien d'une loi sur la violence au sein de la famille et de modifications à la législation régissant la santé et la population et à l'adoption par les Gouvernements philippin et de thaïlandais de projets de loi sur l'élimination de la violence contre les femmes.

III. Questions financières

17. Au 31 décembre 2009, le solde du Fonds d'affectation spéciale pour le prix des Nations Unies en matière de population s'élevait à 1 802 375,68 dollars. Les intérêts perçus en 2009 ont été de 33 806,07 dollars. Le montant des dépenses engagées en 2010, y compris les prix décernés aux deux lauréats, a atteint 86 881,13 dollars.
